

UICN – L'UNION MONDIALE POUR LA NATURE

LE CENTRE DE COOPERATION POUR LA MÉDITERRANÉE

Réunion des Membres Méditerranéens de l'UICN

Malaga, 5 et 8 septembre 2008

Rapport de la Réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La Directrice du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN accueille les participants et présente le Directeur du Programme Global

Dr Bill Jackson (Directeur du Programme Global de l'UICN), M. Mario Bergara (Unicaja), M. Miguel Martín (Députation de Málaga), Mme Cecilia Gañan de Molina (Département de l'Environnement, Junta de Andalucía) et M. Francisco de la Torre (Maire of Málaga) ouvrent la réunion en présentant leurs réflexions sur le rôle unique de l'UICN face aux problèmes environnementaux d'aujourd'hui, l'héritage commun des pays méditerranéens et les priorités de la conservation dans la région ainsi que l'importance de l'engagement du secteur privé en vue d'un financement durable de la conservation.

2. DISCOURS D'OUVERTURE: LES DEFIS DES AIRES PROTEGEES DE LA MEDITERRANEENE ET LES OPPORTUNITES DE COOPERATION

Mme. Rosario Pintos, Département de l'Environnement de la Junta de Andalucía présente le livre sur les Catégories d'aires protégées et souligne leur importance dans la région.

Elle insiste en particulier sur l'importance de la Catégorie V pour la Méditerranée, là où la culture, les sociétés et l'environnement sont interconnectées plus que n'importe où ailleurs.

3. TOUR DE TABLE: PARTAGE D'EXPERIENCES A TRAVERS LA MEDITERRANEE – DE LA SCIENCE A LA POLITIQUE

Le Président de séance Dr. Bill Jackson présente les intervenants et l'objectif de la réunion. Dr Moustafa Fouda, le Directeur du Secteur de la Conservation de la Nature en Egypte présente les priorités de conservation nationale, précisant que depuis l'antiquité la richesse des civilisations égyptiennes a été étroitement liée aux ressources naturelles, comme pour beaucoup d'autres lieux de la Méditerranée. Dr Fouda explique qu'une bonne stratégie est le fondement pour déterminer les priorités de conservation et convertir la science en pratique. Il souligne également que le soutien politique est essentiel pour la conservation.

Dr Mohammed Ribí le Chef de la Division des Parcs et Réserves Naturelles du Maroc, met l'accent sur la nécessité de développer un réseau cohérent et représentatif d'Aire Protégée en méditerranée basé sur l'expérience Marocaine dans ce domaine. Il précise que la reconnaissance des techniques traditionnelles est un facteur clé dans la création et la gestion des aires protégées. Les aires protégées doivent être intégrées dans un contexte socio-économique plus large. Dr Ribí accentue le fait que les plans économiques durables et le renforcement des capacités sont les problèmes principaux des aires protégées dans le sud de la Méditerranée.

Dr Antonio Fernández de Tejada du Ministère de l'Environnement espagnol décrit la nature schizophrénique de la relation entre la science et la politique, mais fait valoir le travail et la présence du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN comme une relation réussie exemplaire. Il explique que le problème de la conservation va au-delà de la politique. C'est simplement une question de science, de science commune à toute la Méditerranée et le gros enjeu d'aujourd'hui c'est de faire partager ce savoir. De nos jours la conservation n'est plus différentiable du développement social. Il est nécessaire de trouver les moyens de diffuser la science parmi les populations locales.

Dr Bachir Kadik du Mouvement Ecologique Algérien, présente l'histoire des Aires protégées d'Algérie. Il identifie le besoin d'améliorer la communication et les échanges entre les Aires protégées comme l'un des problèmes principaux du pays aujourd'hui. Il conclue que les Aires protégées doivent être intégrées dans un plus large processus d'organisation d'aménagement du sol pour être complètement accepté au sein des populations locales.

Une série de questions-réponses couvrent les points sur le rôle de l'UICN comme catalyseur du changement. La tendance naturelle humaine est de réagir négativement au changement et ceci vaut aussi pour les politiciens. A travers son rôle de catalyseur, l'UICN peut rendre les changements plus facilement acceptables. Par exemple la redéfinition du nombre d'aire protégée permet de mieux les intégrer dans le monde moderne, de les rendre plus efficaces dans le processus de conservation de la biodiversité, simultanément avec l'amélioration ou la promotion du développement, pour être ainsi mieux acceptés des populations qui pourront alors renforcer leur rôle. Les aspects sociaux doivent être inclus dans les Aires protégées. Il est nécessaire de passer des idées de « conservation traditionnelle de la biodiversité » à une vision plus intégrée.

4. SEANCE 1 – PROGRAMME INTERSESSIONNEL DE L'UICN – NOUVELLES OPPORTUNITES POUR LA MEDITERRANEE

La Président de séance, Dr Mohammad Shahbaz présente les intervenants et les objectifs principaux de la réunion. Il souligne l'importance de centrer le programme UICN 2009-2012 sur « la conservation de la diversité de la vie » comme étant à la base de tout.

Dr Bill Jackson, le Directeur du Programme Global – UICN présente la structure et les principaux domaines de travail prioritaires du prochain programme UICN 2009-2012. Il précise que l'UICN a toujours été un moteur de changement pour la conservation de la communauté et que le nouveau programme permettra de maintenir cette tendance en se concentrant sur les domaines où l'UICN peut réellement faire bouger les choses. Dr Jackson explique que Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN est maintenant en charge des pays du Nord de l'Afrique, suite à la restructuration entreprise par le Directeur Général.

M. Rami Abu Salman, Directeur du Programme – Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN présente le programme de la Composante du Centre Méditerranéen pour 2009-2012. Il met l'accent sur la nécessité d'avoir un programme qui soit celui de tout les membres et les partenaires de la région et non seulement celui du Centre et qui sera possible au moyen d'un extensif procédé de consultation dans le cadre du développement du programme. M. Salman explique les résultats et sous-résultats du Programme Méditerranéen ainsi que la signification des réponses face priorités émergentes.

Dr Chedly Rais présente la composante sous-régionale Nord africaine du programme. Il explique la procédure de développement de ce programme et présente les principales recommandations et priorités pour les pays du Nord l'Afrique. Dr Rais rappelle aux participants que le programme sous-régional doit être réaliste et dans un cadre plus large de la région méditerranéenne beaucoup de questions Nord Africaines seront traitées dans la composante régionale du programme. Conformément à un rapport de réunion sous-régional pour l'Afrique du Nord, Dr Rais identifie les principales questions, dont la nécessité de partenariats (non pas de concurrence) pour la mis en place di programme et l'importance de faire face aux problèmes

de zones sèches en Afrique du Nord. Dr Rais explique que le programme sous-régional d'Afrique du Nord sera finalisé début 2008 et qu'une stratégie de mise en oeuvre sera aussi développée.

La discussion s'ouvre et les points suivants émergent:

- La nécessité de travailler avec des chefs religieux du fait que la Méditerranée est un carrefour entre trois courants religieux majeurs. Consacrer une attention spéciale sur ce point au cours du Congrès Mondial pour la Conservation Un partenariat avec l'Alliance pour la Religion et la Conservation a déjà été crée.
 - Concernant la question de l'énergie, l'UICN pourrait jouer un rôle capital permettant aux pays du Sud de considérer les mécanismes financiers qui s'y rapportent.
 - L'importance de développer des indicateurs cohérents concernant les autres procédures telles que les OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) ainsi que des accords internationaux.
 - La flexibilité du programme permet d'inclure les problèmes émergents ou les problèmes qui n'ont pas été pris en compte au cours de l'organisation.
 - La nécessité d'inclure la coopération, la technologie et le transfert de connaissances nord-sud etc... dans le cadre du programme méditerranéen, comme référence dans le reste du monde.
 - L'importance de la gestion de l'eau dans la région et le fait que le programme méditerranéen pourrait être un exemple concret de ce que l'UICN fait au niveau mondial.
 - La nécessité d'inclure les questions d'aménagement du territoire et urbaines dans le programme et d'étendre la question d'intégration d'aires protégées dans l'aménagement du territoire.
 - Le programme doit clairement refléter le problème de désertification et ses corollaires de changement climatique.
- **TOUR DE TABLE: AFFAIRES ET BIODIVERSITE - OPPORTUNITES POUR LA REGION MEDITERRANEENE**

Le Président de session, Dr Giulia Carbone du Programme Secteur Privé et Biodiversité de l'UICN, présente les intervenants et l'objectif du tour de table.

Mme Despina Symons du Bureau Européen pour la Conservation et le Développement, explique que pendant plusieurs les liens entre le secteur des affaires et la conservation de la biodiversité ont été le centre d'attention de l'Union Européenne, mais que la prochaine présidence portugais souhaite faire de cette question la prochaine priorité de l'UE.

Mme Andrea García Martínez (Chambre de Commerce de Málaga) souligne que les secteurs comme « Des énergies naturelles pour demain », « La gestion des écosystèmes pour le bien – être humain » ou « développement de l'économie vert " montre que des possibilités évidentes d'engagement de la part du secteur privé dans le travail, de l'UICN Jusqu'à maintenant la Chambre de Commerce s'est principalement concentrée sur l'activité touristique et ce pourrait être le secteur dont la création de partenariats permettraient d'exprimer les inquiétudes environnementales au secteur privé. Mme García Martínez précise aussi que les grandes entreprises ont déjà leurs procédures de Responsabilité Sociale Corporative et sont déjà engagés sur le thème de l'environnement. Il y a toujours l'opportunité de se concentrer plus sur les Petites et Moyennes Entreprises (PME).

M. Miguel Lagarero (CEPSA) présente l'engagement de son entreprise dans le cadre de la conservation de l'environnement grâce l'exemple du projet de restauration à Palos de la

Frontera. Il indique que la prochaine étape de CEPESA est de trouver les principes directeurs et une stratégie dans le cadre de futures actions environnementales.

M. Rafael López del Paso (Unicaja) présente les différents aspects d'Unicaja et l'engagement de la fondation Unicaja envers la conservation de l'environnement. Il prend pour exemple la méthode de travail d'Unicaja avec ses clients ou plus directement avec les projets sur le terrain.

Une série de questions s'ensuit, centrées sur le moyen de promouvoir un rôle plus actif du secteur privé dans le cadre de la conservation de la Méditerranée et en ressort les points suivants:

- Travailler avec le secteur privé est l'unique moyen de mettre en oeuvre la conservation aujourd'hui
- Les membres portugais seront présents à la réunion UE Affaires et Biodiversité de Lisbonne
- Il est important de mobiliser le secteur privé dans la mise en oeuvre de la conservation sans pour autant réduire l'impératif du secteur privé de prendre en compte les conséquences de leur propre activité sur l'environnement.
- Le secteur touristique apparaît comme la priorité principale dans l'engagement du secteur privé dans la région.
- Faire en sorte que les entreprises respectent et appliquent les mêmes règles auxquelles ils doivent se soumettre dans leurs pays lorsque leurs activités sont délocalisées peut être un des thèmes que l'UICN et le Centre de Coopération pour la Méditerranée pourrait entreprendre conjointement.

• **TOUR DE TABLE: LES LIENS REGIONAUX ET PARTENARIATS**

Mme Cecilia Gañan de Molina, Département de l'Environnement – Junta de Andalucía présente le tour de table ainsi que les participants.

Dr Luc Dassonville (Blue Plan) explique que les objectifs du Plan Bleu (identification et collection de données à la fois environnementales et économiques ; évaluation des interactions entre l'environnement et le développement avec indicateurs, la construction d'une analyse prospective, la communication des produits et les résultats). Il explique que Plan Bleu intègre aussi de nouveaux domaines thématiques comme l'eau, l'énergie, le transport, le tourisme, les forêts, les zones marines et côtières, les espaces urbains et ruraux, et les déchets.

Dr Paolo Lombardi (WWF – Bureau du Programme Méditerranéen) donne sa conception de ce que pourrait être le rôle d'une organisation régionale et quels sont les principaux défis. Il met l'accent sur le risque de désengagement environnemental suite à un manque de capacité important dans les pays. Il insiste sur la nécessité que les organisations régionales agissent en tant qu'agents environnementaux pour développer des partenariats, avec le secteur privé par exemple.

Dr Abdul Rahman Gannoun (CAR/ASP) présente son institution comme le centre régional des aires protégées en Méditerranée, dans le cadre de la Convention de Barcelone. Il reconnaît les problèmes marins et de désertification comme étant les défis principaux face aux aires protégées en Méditerranée, particulièrement dans le contexte de changement climatique. Il insiste sur l'importance de renforcer les partenariats afin de trouver des solutions novatrices à ces problèmes et acquérir des connaissances et des moyens de capacité.

Dr Raphael Billé (IDDRI) présente le travail de l'IDDRI comme un laboratoire d'idées présent sur les thèmes du développement durable de dimensions internationales, s'efforçant de faire la liaison entre la science et les autres secteurs. Il met en avant 2 activités principales de l'organisation : Le projet CIRCE (Impact du changement. Climatique sur la Méditerranée et Adaptation) et la gestion de la haute mer. Dr Billé souligne que le changement climatique devrait être une opportunité pour les pays méditerranéens d'accomplir ce qu'ils ont échoué durant des années : renforcer la résilience des écosystèmes méditerranéens à tous les niveaux.

Dr Will Simonson (A Rocha) présente l'ONG "A Rocha", qui travaille sur des projets de conservation basés sur les communautés autour de la Méditerranée.

Une série de questions suit le panel de présentations, notamment le rôle potentiel du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN facilitant l'accès des pays méditerranéens aux mécanismes de financement telles que le GEF Petit Fond de Subvention.

5. SESSION 2 – MOBILISER LES DIFFERENTS CONSTITUANTS DE L'UICN DANS LE CADRE DU PROGRAMME MEDITERRANEEN

Dr Margarita Astrálaga, Directrice du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN présente la séance et les intervenants.

Dr Tamas Marghescu, Directeur du Bureau Régional de l'UICN pour l'Europe explique la vision paneuropéenne de son bureau, y compris les possibilités de collaboration avec les pays méditerranéens, abordant les questions telles que la liste Rouge Européenne, les problèmes des îles, les environnements marins, la destruction et la fragmentation de l'habitat, les forêts, etc..

Dr Odeh Al-Jayyousi, Directeur du Bureau de l'UICN pour l'Asie de l'Ouest et le Moyen-Orient, explique la nouvelle structure régionale pour la Méditerranée, soulignant que cette nouvelle disposition permettra de mieux répartir les moyens de capacité autour des trois bureaux et d'améliorer l'efficacité. Il présente les trois orientations majeures pour l'Asie de l'Ouest et le Moyen Orient, principalement centrées sur l'eau, les aires protégées et les questions marines. Dr Al-Jayyousi met l'accent sur les efforts conjoints de son bureau et du Centre de Coopération pour la Méditerranée, en particulier pour les projets tels que le Programme des Aires protégées en Egypte, le dépannage du déversement de pétrole désastreux à Liban, les projets marins à Jeddah, le programme hydrique et l'Institut pour le Réseau d'Apprentissage de la Conservation en Egypte, ainsi que la stratégie de travail avec la Ligue Arabe.

Mr Ignacio de las Cuevas, Responsable des Adhésions de l'UICN présente les statuts d'adhésions actuels de l'UICN. Il rappelle aussi aux participants les droits et devoirs des membres, des commissions et comités nationaux de l'UICN.

S'ensuit une série de questions, pointant l'importance de coordination et coopération à travers la Méditerranée.

6. SEANCE 3 – FAIRE PARTAGER LES EXPERIENCES A TRAVERS LA MEDITERRANEE

Dr Jean Jalbert, Directeur Général de la Station Biologique du Tour de Valat présente la séance et les intervenants.

Dr Yildiray Lise (Doga Dernagt, Turquie) présente le livre récemment publié sur la biodiversité de la Turquie, expliquant les priorités de conservation dans le pays.

Dr Viviane Sassine (Ministère de l'Environnement, Liban) décrit le plan dépannage et de restauration suite au déversement de carburant en Juillet 2006.

Dr Srdjan Marincic (Institut pour la Conservation de la Nature en Serbie) explique les priorités de conservation en Serbie, en particulier dans le cadre de l'élargissement du projet Européen de Ceinture Verte.

Dr Matija Curic (Conseil d'Administration pour la Protection de la Nature en Croatie) présente les questions de conservation marine grâce à l'exemple de « l'extension territoriale de la zone hydrique » que le pays essaie de mettre en place. Il identifie les problèmes principaux actuels concernant les écosystèmes côtiers et marins en Croatie : Développement côtier, construction illégale, tourisme de masse, pêche non renouvelable et non traitement des eaux usées. Il précise que le réseau écologique est en train d'être mis en place.

Dr Bachir Kadik (Mouvement Ecologique Algérien d'Algérie) met l'accent sur les liens entre les pays du Nord et du Sud de la Méditerranée d'un point de vue écologique.

S'ensuit un débat sur la nécessité de renforcer la résolution actuelle sur l'impact des conflits sur l'environnement et le rôle que l'UICN pourrait jouer en faisant respecter « le principe de responsabilité ».

Dr Catherine Piante (WWF France) présente le projet MedPAN de WWF destiné à créer un réseau de gestionnaires des aires marines protégées autour de la Méditerranée. Elle souligne que l'objectif de MedPAN est de contribuer clairement à l'objectif CBD 2012 d'avoir un réseau cohérent d'aires marines protégées. Elle indique qu'une coordination permanente sera créée, offrant un moyen de financement plus durable (actuellement MedPAN est financé par un fond Européen INTERREG). UN plan d'action pour 2008-2010 sera aussi mis en place. Elle précise les options disponibles pour cette unité, l'une d'entre elles étant organisée par UICN-Med.

S'ensuit une discussion mettant l'accent sur le réseau actuel d'aires marines protégées en Méditerranée qui est loin des objectifs internationaux convenus. Il faut aussi insister sur la nécessité de penser une approche plus intégrée qui prenne en compte les problèmes des sols et côtiers dans la gestion des aires marines protégées. Il est convenu que ces considérations doivent être prises en compte pendant le Congrès Mondial pour la Conservation à Barcelone.

7. SEANCE 4 – CONTRIBUTION AUX EFFORTS DE CONSERVATION EN MEDITERRANEE ET COMMENTAIRES SUR LES RESOLUTIONS DE BANGKOK

Dr Carl Gustaf Lundin, Directeur du Programme Marine Global de l'UICN présente la séance et les intervenants.

Dr Marina Gomei (Programme Marin du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN) présente la situation actuelle concernant les aires marines protégées en Méditerranée et suggère une réflexion sur la façon de développer un réseau cohérent dans un futur très proche.

Un tour de table des interventions, les participants sont mentionnés:

- La nécessité d'accroître la coopération entre le Nord et le Sud.
- Le besoin pour le gouvernement d'offrir plus d'opportunités aux ONG pour traiter du développement et de la gestion des aires marines protégées.
- Trois actions prioritaires ont été identifiées en ce qui concerne les aires marines protégées : la dimension légale et politique, assister les responsables dans la mise en place des outils de protection, assistance et développement des mesures de coopérations régionales/ transfrontalières.

M. François Simard, Conseiller Pêche et Affaires Maritimes du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN, présente le projet du Centre Méditerranéen sur le trafic maritime et le travail commun avec la Commission sur la Législation environnementale. Dr Philomene Verlann explique que l'objectif de ce projet est de trouver comment mieux faire coexister navigation et biodiversité en méditerranée. Dr Nilufer Oral (Université d'Istanbul) rappelle que bien que le projet ne soit pas centré sur les problèmes sectoriels, l'attention sera portée sur le transport de produits dangereux. Dr Habib Slim (Faculté de Droit et de Sciences Politique en Tunisie) souligne que les menaces communes en mer Méditerranée vont s'amplifier dans un futur proche si la coordination sur la protection de la haute/commune mer ne s'améliore pas parmi les pays.

S'ensuit une discussion sur ces questions, y compris les points suivants:

- L'importance croissante du trafic maritime et de la pêche non-professionnelle menace les ressources marines
- Le besoin urgent de développer des directives pour la création d'aires marines protégées en Méditerranée.

- La nécessité de trouver des solutions réelles dans le cadre de travail IMO pour la prévention et pas seulement « superficielles » comme la double régulation des pétroliers.
- La nécessité d'améliorer l'échange d'information sur les menaces en Méditerranée.
- La nécessité de mobiliser l'industrie maritime pour trouver des solutions et non seulement travailler au niveau juridique pour imposer des restrictions que nous ne pouvons pas contrôler et mettre en place par la suite.

• **PANEL : PERSPECTIVE D'UNE LISTE REGIONALE ROUGE DES ESPECES MEDITERRANEENES/DIFFICULTES DE GESTION DES MONTAGNES MEDITERRANEENES**

Dr Pedro Regato Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN présente le Partenariat Montagne en Méditerranée destiné à créer des partenariats pour supporter les plans et stratégies communes au niveau régional et transnational pour les montagnes de Méditerranée. Il insiste sur le fait que des directives pour la préparation de plans d'action sont en cours de développement. Dr Regato demande aussi aux participants de fournir une bonne compilation d'études de cas. Une série d'exemple autour de la Méditerranée est donnée :

Mme Annabelle Cuttelod (La coordinatrice de la Liste Rouge pour la Méditerranée du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN) présente les résultats des inventaires en vue de la création d'une liste rouge pour la Méditerranée. Mme Cuttelod illustre aussi comment les données de la liste rouge peuvent être utilisées pour définir les priorités de conservation et mettre en place des actions de conservation.

S'ensuit une discussion identifiant la Liste Rouge de l'UICN comme étant la seule norme scientifique et objective qui réunit informations et données à travers et autour de la région. Les autres sujets inclus:

- La priorisation de l'action de conservation selon les critères de la liste rouge, et pas seulement selon l'intérêt du public dans les espèces spécifiques « phares ».
- Le risque que la neutralité de la liste rouge soit altérée à un niveau national suite à aux considérations sur certaines espèces.
- Le rôle du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN dans le cadre du soutien apporté aux pays Méditerranéens dans leurs activités de liste rouge.

8. SEANCE 5 - RENFORCER LES EFFORTS DE COOPERATION EN MEDITERRANEE

Dr Luc Dassonville du Plan Bleu, présente la séance et les intervenants.

Mme Elena Pita, représentante de l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale (AECI) insiste sur le besoin de développer de véritables synergies parmi les partenaires de coopération pour le développement du fait des différentes stratégies déployées. Elle ajoute que la conservation de l'environnement et la gestion des ressources naturelles est un élément majeur dans le mandat d'AECI. Ainsi le programme AZAHAR assure le lien entre l'environnement et la pauvreté à travers la réalisation de plusieurs composantes. Le programme souhaite améliorer les moyens d'existence des communautés grâce à une planification écologique efficace, assurant le renforcement des capacités et une formation technique propre.

L'ambassadeur Massoni – Ministre des Affaires Etrangères Italien – mentionne que la stratégie de coopération de son Ministère porte son attention sur le renforcement des moyens de capacité institutionnels, la lutte contre la pauvreté, l'intégration des approches économiques et environnementales, et le renforcement t du réseau parmi les acteurs italiens et méditerranéens.

Il déclare aussi que le Ministère de l'Environnement supportera les recommandations du Congrès Mondial pour la Conservation relatives à la biodiversité, la pêche, la traitement des déchets toxiques et le trafic maritime.

M. Jean Paul Taris, représentant de la Fondation MAVA présente les objectifs de la fondation ainsi que les modalités d'accès au financement.

Il ajoute que la fondation MAVA contribue à la conservation de la biodiversité terrestre et des écosystèmes marins grâce à la recherche scientifique, la formation et de bonnes pratiques en adéquation avec une gestion intégrée, en vue d'assurer un futur culturel, économique et écologique durable pour les populations locales.

L'approche stratégique de la fondation porte sur la conservation écologique au niveau régional, le soutien à la recherche appliquée et la promotion de synergies et d'actions novatrices pour exercer une influence et une coordination efficace des agences de financement.

Anne Burrill de la Commission Européenne met l'accent sur la Coopération pour l'environnement en Méditerranée avec une approche géographique spéciale pour les Pays Candidats, les candidats potentiels et l'Initiative Stratégique Européenne de Quartiers. Ce dernier vise à accroître le champ d'action et renforcer les relations concernant tous les domaines stratégiques – superposer et renforcer les relations existantes. Il complète aussi le Partenariat EuroMed, qui demeure l'élément clé multilatéral des relations EU avec les voisins méditerranéens. La politique en question offre aussi des opportunités et des avantages bilatéraux et contribue à la réalisation du potentiel Partenariat EuroMed.

Catherine Ghyoot du Bureau Régional de l'UICN pour l'Europe, expose comment le bureau représentant de l'UICN à l'UE, favorise l'accès aux fonds de l'UE destinés aux secrétariats et aux membres de l'UICN. Le bureau oeuvre sur les politiques et les programmes de l'UE, la Biodiversité et la Conservation de la Nature dans l'UE (N2000, Directives sur les Oiseaux et l'Habitat, Communication sur la Biodiversité) ainsi que sur les Lignes Budgétaires pour la Conservation de la Nature. Il assure la liaison entre les Institutions Européennes (Conseil de l'Europe, Commission Européenne et Parlement Européen), peut partager les informations sur les politiques de l'UE et assiste les membres avec le financement via le site Internet et les bulletins électroniques.

9. SEANCE 6 – AIRES PROTEGEES EN MEDITERRANEE

Dr Luc Brahim Haddane du Comité National de l'UICN, présente la séance et les intervenants.

Mme Carole Martínez (UICN – France) présente la situation des aires marines protégées en France. Elle souligne que la création de nouvelles aires marines protégées est encore difficile à mettre en place, pourtant le réseau exige une amélioration urgente. Mme Martínez présente aussi la nouvelle appellation juridique créée en France: les parcs naturels marins. Elle insiste sur le fait qu'une stratégie cohérente fait toujours défaut pour la création d'aires marines protégées dans le pays.

Mme Eman Nimri (Fond Hashemite pour le Développement Humain en Jordanie) présente l'activité de son ONG qui travaille sur les implications humaines des aires protégées, grâce à l'exemple du Parc National de Dana en Jordanie.

M. Maher Mahjoub (Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Tunisie) présente le système d'aire protégée en Tunisie. Il met en évidence le renforcement des moyens de capacité comme étant à l'heure actuelle le problème principal des aires protégées de Tunisie. Il insiste aussi sur le besoin de disposer de fonds plus durables pour les aires protégées et d'appliquer les catégories d'aires protégées de l'UICN au système national pour une meilleure cohérence.

Dr Mohammed Ribí (Haut Commissariat des Eaux et Forêts et de Lutte contre la Désertification, Maroc) expose la stratégie Marocaine pour les aires protégées.

Dr Matteo Fusilli (Federparchi, Italie) présente une mise à jour sur la Fédération Méditerranéenne pour le Projet d'aires protégées. Il met l'accent sur le besoin de procurer à l'entité une structure plus stable avec un secrétariat et propose au Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN d'accueillir le secrétariat. Il propose de ramener la discussion au Congrès Mondial pour la Nature à Barcelone.

10. SEANCE 7 – LA PRESENCE MEDITERRANEENE AU CONGRES MONDIAL POUR LA NATUREA BARCELONE

Dr Puri Canals Vice président de l'UICN, présente la théorie en vue du CMN de Barcelone. Après avoir présenté l'évènement ainsi que les thèmes du Congrès et le programme, elle rappelle aux membres l'appel aux contributions et la date limite de dépôts des propositions (31 octobre 2007). La deuxième partie de la présentation inclus un rapport de l'Assemblée des Membres, y compris les nominations et les élections, la procédure de mouvement et l'approbation du programme. Dr Canals annonce que Dr Brahim Haddane a été nommé comme Conseiller UICN après les discussions sur le forum de l'UICN organisé à Téhéran.

Dr Canals mentionne aussi que par la conception du Congrès, l'UICN tend vers un évènement vert. Elle encourage les Membres Méditerranéens à contribuer, être présent et faire que la présence méditerranéenne au congrès soit notable, y compris les jeunes professionnels et la contribution de tous ceux de l'UICN qui sont très mobilisés.

Une discussion s'ensuit sur les points que les membres Méditerranéens souhaiteraient voir ramenés au Congrès :

- Nécessité de prendre en compte la diversité culturelle et religieuse et leur contribution à la conservation (possible résolution).
- Eviter les conflits et promouvoir la rémédiation. Un groupe de travail (5 ou 6 personnes) peut essayer de mettre en évidence la biodiversité de la région et définir une action pour renforcer la coopération et la collaboration entre les pays méditerranéens afin d'éviter de futurs conflits. Une résolution méditerranéenne peut accentuer le fait qu'en travaillant conjointement, les pays de la région peuvent bénéficier de progrès et servir d'exemple pour le reste du monde.
- l'UICN peut jouer un rôle de pression de proximité pour influencer les politiques et les actions au niveau local. Une résolution consultable sera préparée pour légitimement déléguer le Directeur du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN pour visiter les pays et travailler sur ce point.
- Considérer la viabilité technique et financière d'une analyse globale de la région méditerranéenne, à un niveau marin et terrestre, dont les données et les indicateurs sont homogènes (Observatoire Med)
- Solidarité et support à la coopération technique concernant le transfert de technologie. La coopération technique doit considérer de petits projets destinés aux populations locales.
- Mise en place d'une résolution sur l'usage de la langue arabe. Essayer de mobiliser des fonds pour pouvoir mettre en place cette résolution
- Considérer les aspects du partage de bénéfices, comme indiqué dans le CBD
- L'effort de réduction de la consommation et pas nécessairement l'augmentation de la production d'énergies alternatives puisque l'effet de certains types d'énergies alternatives sur l'agriculture est importante.

- Utiliser le congrès pour initier ou promouvoir un dialogue avec le secteur privé pour améliorer leurs procédures et opérations concernant leur impact environnemental.
- L'UICN doit agir comme une plateforme informative pour les opportunités de financement dans les régions grâce à un site Internet où les membres peuvent accéder à l'information qui s'y rapporte.
- Accroître l'engagement des Commissions dans la région.

• **RESUME**

Dr Puri Canals rappelle aux participants le contenu de la Déclaration de Naples et son importance dans les délibérations de cette réunion. Les participants conviennent que la Déclaration est toujours valide et seulement les quelques nouveaux thèmes identifiés doivent être incorporés (en particulier les questions concernant le changement climatique, les problèmes énergétiques – y compris les possibles menaces de biocarburants – et le dialogue et partenariats avec le secteur privé).

M. Saturnino Moreno Borrell de la Députation Provinciale de Malaga, remercie le bureau Méditerranéen de l'UICN d'avoir organisé la réunion et déclare que la députation sera toujours prête à offrir ses infrastructures dans le cadre des activités de l'UICN.

Mme Margarita Astrálaga, Directrice du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN, remercie les participants et ferme la réunion.

Principales conclusions de la réunion des membres Méditerranéens

22 pays, 1 mer, 1 futur

L'Union mondiale pour la nature (UICN) clôt la rencontre méditerranéenne avec un nouvel élan vers la coopération

Après quatre jours de discussion, les principaux acteurs de la conservation de la nature ont clôt la rencontre avec une conviction : le futur de l'environnement se trouve dans la coopération et l'implication de toute la société, y compris du secteur privé. Le développement et le bien-être de l'Homme ne peuvent exister sans une vision à long terme qui mitige les effets négatifs de l'action humaine sur les ressources naturelles desquelles nous dépendons.

Les participants ont reconnu le rôle indispensable que joue le Centre de coopération pour la Méditerranée de l'UICN à Malaga dans la conjugaison des intérêts et des capacités des différents secteurs de la société vers la conservation de la Méditerranée. Ils ont également reconnu que la coopération entre le Nord et le Sud au travers d'initiatives telles qu'un plan de gestion partagé entre l'Espagne et le Maroc pour la mer d'Alboran, l'unification des politiques pour réguler le trafic maritime, une gestion plus efficace des aires protégées terrestres, côtières et marines ou des recommandations pratiques pour le développement de l'aquaculture en Méditerranée sont de première importance pour toute la région.

Parmi les conclusions réalisées par les gouvernements, les scientifiques, les organisations internationales et les ONG des pays riverains présents, il a été décidé de cadrer le travail de l'Union mondiale pour la nature et, en particulier, celui du Centre de coopération pour la Méditerranée sur les sujets suivants :

- Une coopération renforcée avec les pays du Nord de l'Afrique grâce au développement d'un programme sous-régional 2009-2012.
- La protection du milieu marin, en particulier du point de vue de la gouvernance en haute mer, assignée comme un objectif dans la région.
- La création de politiques cohérentes et unifiées dans toute la région. Le développement de listes rouges d'espèces en danger aux niveaux national et méditerranéen est notamment un pas en avant et une priorité dans ce domaine. La méthodologie de l'UICN a été reconnue comme la seule indépendante et la meilleure manière d'unifier les données et méthodes. Les listes rouges établissent des priorités pour la conservation, basées sur des faits scientifiques et des analyses objectives. Dans ce sens, l'importance de continuer à appuyer cet important labeur dans toute la région a été à nouveau soulignée.

Les participants ont également identifié comme prioritaire pour la conservation de la biodiversité en Méditerranée la problématique des espèces invasives et ont lancé un appel à la coopération technique ainsi qu'à des actions communes et coordonnées pour la gestion de ce problème.

Les experts ont en outre conclu que l'unique manière de garantir la conservation à long terme est de lier les écosystèmes terrestres et marins au travers d'une gestion intégrée. Les participants ont appelé à la création d'un réseau cohérent et représentatif des aires protégées en Méditerranée, incluant les écosystèmes marins et terrestres.

Une fois de plus, la nécessité de développer les associations et les projets de coopération entre le Nord et le Sud, aussi bien que Sud-Sud, a été relevée dans de nombreux domaines comme les aires protégées, la conservation marine, le tourisme et le développement durable, etc.

Une idée clef a été réaffirmée pendant la réunion, à savoir que la conservation uniquement focalisée sur l'environnement est aujourd'hui un vieux paradigme. Dans notre monde actuel, le développement et le bien être social et économique ne peuvent plus être séparé de la conservation de l'environnement.

La biodiversité est la base du développement et du bien-être de l'Homme et c'est sur ces prémisses que se développera le programme de travail 2009-2012 de l'UICN, aussi bien en Méditerranée qu'au niveau mondial. L'intérêt et la présence du secteur privé dans la conservation ont été corroborés lors de cette réunion grâce à la participation active d'entreprises comme Cepsa, Unicaja et la Chambre de commerce de Malaga, ainsi que par l'accord de travail renouvelé avec le Centre de coopération pour la Méditerranée, mettant en particulier l'accent sur les sujets tels que l'énergie, l'aquaculture, le changement climatique et le tourisme durable.

Pendant la réunion, la spécificité de certains écosystèmes méditerranéens a été soulignée, principalement la montagne, les zones arides, les îles et les oasis (au Nord de l'Afrique). Les représentants des différents pays ont demandé à l'UICN d'encourager la coopération pour leur conservation et pour améliorer les moyens de subsistances des populations vivants dans ces régions ou utilisant les biens et services de ces écosystèmes pour leur survie

Le partage des connaissances et le développement des capacités au travers de mesures de coopération ont été spécialement sollicités, tout comme la fraternisation et autres échanges qui encouragent une meilleure compréhension des objectifs régionaux et les différentes manières de les convertir en opportunités. Un accent a été mis sur la nécessité que le Nord apprenne également du Sud et, fondamentalement, sur tout ce qui se réfère aux pratiques de la connaissance traditionnelle et autres expériences qui ont fait leurs preuves.

D'autres organisations internationales comme la Commission Européenne, le Ministère des relations extérieures d'Italie, l'Agence espagnole de coopération internationale ou la Fondation MAVA ont également participé pour expliquer les mécanismes de financement et les programmes de coopération pour les pays de la Méditerranée.

Pendant la réunion, le livre sur l'utilisation des catégories de gestion des Aires protégées de l'UICN dans la région méditerranéenne a été présenté officiellement par la Consejería de Medio Ambiente.

Les participants des pays méditerranéens ont salué l'annonce du maire de Malaga d'établir un Centre de coopération sur le changement climatique à Malaga, en collaboration avec le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN, et ont réaffirmé leur engagement vis-à-vis de la Déclaration de Naples résultante de la précédente réunion des membres en Italie en 2004.

Cette rencontre a été possible grâce à l'appui de la Diputación de Malaga, la Consejería de Medio Ambiente de la Junta de Andalucía, le Ministère de l'environnement espagnol, la Chambre de commerce de Malaga, Unicaja et la mairie de Malaga qui a signé, avec Unicaja, un accord de collaboration avec l'UICN pour faire de Malaga la capitale environnementale de la Méditerranée.

Les conclusions tirées à Malaga par plus de 21 pays de la zone seront présentées lors du prochain Congrès mondial pour la nature qui aura lieu en octobre 2008 à Barcelone.